USBTS6 - Environnement

Mis à jour le 14-02-2025

Code : USBTS6

Unité spécifique de type mixte

3 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Contact national :
Chaire de construction durable
2 rue Conté
37.3.70
75003 Paris
01 40 27 21 10
Said Masaoudi
par_btp@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Public concerné : Apprentis du domaine Travaux Publics et Aménagement
Niveau : L3
Diplôme prérequis : BAC+2 BTP

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les apprentis aux enjeux environnementaux et à la gestion durable des chantiers de travaux publics.
- Former les apprentis à la mise en œuvre des pratiques de gestion des risques environnementaux, de la sécurité et des ressources naturelles dans le cadre des travaux publics.
- Développer des compétences pour intégrer les normes et réglementations environnementales dans la gestion quotidienne d'un chantier.

Compétences

- Appliquer les bonnes pratiques en matière de gestion de l'environnement sur les chantiers (déchets, pollution, consommation d'énergie).
- Identifier et respecter les réglementations environnementales, les normes de sécurité et les certifications appliquées aux chantiers de travaux publics.
- Mettre en place des solutions pratiques pour minimiser l'impact écologique d'un chantier et gérer les risques environnementaux tout au long de la durée des travaux.

Programme

Contenu

Enjeux et réglementations environnementales dans les Travaux Publics

- Introduction aux enjeux environnementaux dans le secteur des travaux publics : changements climatiques, biodiversité, pollution.
- Réglementation environnementale :
  - Normes ISO 14001, certification HQE (Haute Qualité Environnementale), BREEAM.
  - Obligations légales liées à la gestion des déchets, des produits chimiques et des nuisances sur chantier.
  - Directives européennes et législations nationales en matière d'environnement et de sécurité sur les chantiers.
- Responsabilités des acteurs : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises et sous-traitants.

Gestion des déchets et optimisation des Ressources

- Types de déchets sur chantier : déchets inertes, non dangereux, dangereux.
- Tri et gestion des déchets :
  - Mise en place du plan de gestion des déchets (tri sélectif, réduction, recyclage).
  - Stratégies de valorisation des déchets : réutilisation des matériaux, recyclage des produits du bâtiment.
  - Solutions de traitement et élimination des déchets de manière responsable.
- Économie des ressources naturelles :
  - Utilisation de matériaux écologiques et durables.
  - Approches pour réduire la consommation d'eau, d'énergie et d'autres ressources pendant le chantier.

Réduction des nuisances environnementales sur chantier

- Gestion de la pollution sonore et de l'air :
  - Sources de pollution (engins de chantier, équipements) et solutions pour limiter les nuisances.
  - Techniques d'insonorisation, gestion des poussières, traitements des émissions de CO_2.

- Gestion des eaux sur chantier :
  - Solutions pour la gestion des eaux pluviales, infiltration, collecte et réutilisation.
  - Protection des cours d'eau et des nappes phréatiques.
- Réduction des impacts sur la biodiversité :
  - Gestion des zones naturelles sensibles et intégration des exigences environnementales dans le choix des sites.
  - Prévention des risques de pollution des sols et de dégradation des écosystèmes.

Management de la sécurité et de la santé sur chantier

- Planification des mesures de sécurité pour prévenir les risques.
- Mise en place d'un Plan Général de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).
- Gestion des risques liés aux matériaux et équipements sur chantier.

Suivi de la qualité environnementale

- Développement d'un Système de Management Environnemental (SME).
- Suivi et vérification des actions environnementales sur le terrain.
- Contrôle de la conformité aux exigences réglementaires environnementales et aux certifications.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'UE

Seconde session : Selon le règlement spécifique de la formation